



CÉMAC

La Centrafrique passe le témoin au Congo

À l'issue des travaux de la Conférence des chefs d'État de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), hier à Bangui, le président centrafricain, Faustin Archange Touadera, a transmis le flambeau à son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, à la tête de l'institution communautaire. « À l'heure où je m'appête à passer le témoin à mon frère Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo, je voudrais inviter les acteurs de nos institutions communautaires à développer davantage le sentiment d'appartenance à un vaste ensemble commun », a indiqué le président centrafricain.

Denis Sassou N'Guesso et Faustin Archange Touadera



UEAC

Ludovic Ngatsé prend la tête du Conseil des ministres



Ludovic Ngatsé répondant aux questions des journalistes/Adiac

Le ministre congolais de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ludovic Ngatsé, assure désormais la présidence tournante du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC). « Ce que l'on peut attendre, c'est l'approfondissement de l'intégration à travers les questions liées à la monnaie, au commerce intra-régional, à la gestion et la gouvernance des institutions communautaires », a-t-il fait savoir.

Page 5

PORT DE YORO

Les enjeux de la réhabilitation



La coordination nationale de l'Unité de gestion du projet régional d'amélioration des corridors de transports routier et fluvial en Afrique centrale a conféré avec les différents soumissionnaires du projet de modernisation du port de Yoro. La description technique du marché, les procédures de passation des marchés et les risques

y afférents, les contraintes ainsi que les mesures d'atténuation envisagées ont été évoqués.

Page 3

CSLC

Assainir le paysage médiatique

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) prévoit des réformes en vue d'assainir le paysage médiatique congolais. Les textes devant régir son fonctionnement pour les quatre prochaines années et contribuer à l'atteinte de cet objectif ont été adoptés lors de la session inaugurale tenue à Brazzaville.

Page 2

Éditorial

Copier

Page 2

ÉDITORIAL

Copier

Les dix ans d'existence du Volley club Renaissance de Mpila sont encore dans toutes les têtes. La formation s'étant forgée une réputation, elle a permis à plusieurs jeunes volleyeurs de rejoindre l'élite sportive. Ce moment de partage a permis de dévoiler une ambition légitime : celle de faire de cette équipe un vivier de jeunes pousses au niveau du département de Brazzaville. C'est un défi de taille et un signal envoyé à ses concurrents qui accusent des faiblesses dans le domaine de la formation, une qualité réservée uniquement aux passionnés.

A vrai dire, il n'y a pas de mal à copier ce qui marche chez autrui. Au contraire, c'est ce qui permettra d'éviter de prendre un produit venu d'ailleurs pour contraindre son club formateur à un éternel recommencement. En revanche, le concurrent gagnera plus de respect en misant lui aussi dans la formation des tout-petits.

C'est une question de volonté et c'est dans ce domaine que le club de Mpila excelle. Sa politique qui consiste à quitter sa zone de confort pour s'ouvrir enfin à d'autres quartiers de la ville vise à appuyer la Fédération congolaise de volleyball dans la mission de promouvoir, développer et favoriser la pratique de ce sport sur le territoire national grâce à son expertise. Mais le succès de cette vision doit reposer sur des fondations solides. Le retour aux fondamentaux s'impose aujourd'hui comme une solution durable pour fortifier les clubs et rendre les compétitions attractives. Pour donner plus d'ampleur à ce vaste chantier, il est nécessaire de signer des partenariats avec les autres fédérations étrangères en vue de revaloriser le travail effectué. Cette option conjuguée avec le talent dont nous disposons fera en sorte que l'on reparle du Congo dans le bon sens du terme.

Les Dépêches de Brazzaville

CSLC

Vers une réforme des textes fondamentaux

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a clôturé, le 9 septembre, sa première session inaugurale, ouverte la veille. Les travaux ont permis d'adopter les textes de base et de tracer les grandes orientations d'une régulation adaptée aux nouveaux médias.



Le présidium des travaux de la session inaugurale DR

Pendant deux jours, les hauts conseillers, sous la présidence de Médard Milandou Nsonga, ont examiné et adopté le règlement intérieur, le manuel de procédures ainsi que le dispositif financier du Conseil. Ces documents constituent la base du fonctionnement régulier de l'institution pour les quatre prochaines années.

Les travaux ont confirmé l'engagement des hauts conseillers à lancer une réflexion de fond sur une réforme plus large de la réglementation pour assainir le paysage médiatique, renforcer la transparence et garantir la responsabilité dans l'exercice de la liberté de la communication au Congo.

On peut citer la dénomination des commissions spécialisées, l'accréditation des journalistes étrangers, les droits et obligations des membres et personnels du conseil, la réaffirmation de l'obligation des réserves de membres du conseil ; la désignation du

vice-président comme administrateur délégué des crédits en cas d'empêchement du président, d'un conseiller suivant l'ordre de préséance pour assurer la fonction d'administrateur délégué en cas d'empêchement simultané du président et du vice-président, la réaffirmation du principe de la séparation des pouvoirs entre l'ordonnateur et le comptable ; qui ont tous été adoptés par les participants.

Cette session inaugurale marque un tournant pour le CSLC, qui est appelé à jouer un rôle central dans la modernisation du cadre médiatique congolais. En posant les bases de son fonctionnement et en ouvrant la voie à une régulation adaptée à l'ère numérique, l'institution envoie un signal fort de son engagement à concilier liberté d'expression, responsabilité et crédibilité dans l'espace public.

Jean Pascal Mongo-Slyhm (Stagiaire)

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubélé Ngonzo

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

RÉHABILITATION DU PORT DE YORO

Les potentiels soumissionnaires édifiés sur les enjeux du projet

L'Unité de gestion du projet régional d'amélioration des corridors de transports routier et fluvial en Afrique centrale (Pracac), coordonnée au Congo par Benoît Ngayou, a organisé le 9 septembre à son siège à Brazzaville une réunion avec les différents soumissionnaires du projet de modernisation du port de Yoro, situé à Ouenzé, dans le 5^e arrondissement de la ville capitale.

L'objectif de cette rencontre tenue en présentiel et en visio-conférence était d'expliquer dans les moindres détails aux potentiels soumissionnaires le projet du site de Yoro, notamment la description technique du marché, les procédures de passation des marchés et les risques qui y sont liés, les contraintes ainsi que les mesures d'atténuation envisagées.

A la suite des dégradations subies par cette plate-forme depuis plusieurs années, le Pracac, dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la sous-composante 1.2 dédiée à l'amélioration des infrastructures portuaires du Congo-Oubangui, envisage d'engager une firme qui sera à même de réaliser les travaux de conception

et de réalisation. L'objectif étant de moderniser et agrandir le site de Yoro, dans le but de renforcer son rôle stratégique dans le commerce fluvial régional. Présidant les travaux, le directeur de cabinet du ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Evariste Miakakara, a indiqué que le projet de réhabilitation du site Yoro n'est pas seulement un chantier d'infrastructures. « *Il est un levier de croissance économique, d'intégration régionale et de modernisation de notre pays. Le gouvernement s'engage à assurer la transparence et l'équité dans la procédure de passation, créer les conditions favorables à la réussite de ce projet et de veiller à ce que les*



Une vue du port de Yoro/DR

normes techniques, environnementales et sociales soient respectées », a rassuré le directeur de cabinet.

Créé en 1944, le site de Yoro constitue un poumon logistique majeur pour le pays et pour le commerce sous-régional. Sa réhabilitation et son extension permettront, entre autres, d'accroître la capacité de stockage et de manuten-

tion, d'améliorer l'accessibilité et la sécurité des infrastructures, de créer des zones d'activités économiques diversifiées puis d'introduire des solutions logistiques numériques modernes pour la traçabilité et l'efficacité opérationnelle.

Rappelons que pour la mise en œuvre du Pracac, la Banque mondiale a accordé un don et un prêt d'un montant de 90 mil-

lions de dollars au Congo et 240 millions de dollars à la République centrafricaine. Il est prévu dans le cadre du plan de travail et budget annuel 2025 dudit projet la réhabilitation et construction des ports et quais sélectionnés par le gouvernement du Congo. Le site de Yoro, en tant qu'extension du port de Brazzaville, s'inscrit dans cette vision.

Lopelle Mboussa Gassia

RENCONTRE CITOYENNE

La diaspora congolaise se rassemble à Paris

Sous le haut patronage de Rodrigue Malanda-Samba, conseiller et chef de département politique du président de la République, rendez-vous est donné aux Congolais de France et amis de leur pays d'origine à participer à la rencontre citoyenne de la diaspora qui se tiendra le 13 septembre à Paris.

Contrairement à la précédente rencontre du genre du 18 mai dernier sur invitation, pour celle du 13 septembre, qui aura lieu au Palais des Glaces, 37 rue du Faubourg du Temple, dans le dixième arrondissement de Paris, les organisateurs ont sollicité la mobilisation et la participation active de tous les ressortissants de la diaspora congolaise résidant en France.

Ils inscrivent celle-ci dans une démarche visant à renforcer le dialogue entre les institutions nationales et la diaspora, autour des enjeux de paix, de cohésion nationale et de développement partagé. Ils souhaitent également utiliser ce moment pour un cadre d'écoute, d'échange et de mobilisa-



Rodrigue Malanda-Samba

tion afin de favoriser l'implication des Congolais et Congolais de l'étranger dans le «vivre-ensemble»

et la «co-construction du Congo» suivant la feuille de route élaborée par le président Denis Sassou

N'Guesso et mise en chantier par le gouvernement du Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Rodrigue Malanda-Samba, principal interlocuteur de cette rencontre, est un ancien membre de la diaspora. Sur les échanges portant à la fois sur les questions politiques, sociales et économiques, son point de vue sera non seulement celui du député ; du conseiller politique au cabinet du chef de l'État ; du président du conseil d'administration du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement ; mais également du président du parti politique Action permanente du Congo.

Au dernier décompte tenu par l'ambassade de la République du Congo en France, le nombre des Congolais résidant en France est estimé à 50 000 âmes.

Marie Alfred Ngoma



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE

« Ager Aliment » soutient 1000 conducteurs de taxis-motos

La société « Ager Aliment » a organisé, de juillet au 8 septembre à Brazzaville, une formation spéciale au profit des jeunes conducteurs de taxis-motos sur le code de la route afin de leur permettre non seulement la maîtrise de la route, mais aussi leur intégration socio-économique.

Au total, mille jeunes conducteurs de taxis-motos, sélectionnés dans tous les arrondissements de Brazzaville, ont suivi cette formation animée par des experts en la matière et financée par la société Ager Aliment que dirige Hugues Henry Ngouélondélé. Trois mois durant, ces motocyclistes ont appris les notions basiques du code de la route, en leur montrant la manière de conduire la moto sur la voie publique, comment être prioritaire sur une jonction et à quelle vitesse on doit rouler, entre autres.

En initiant cette session de formation, « Ager Aliment » poursuit un double objectif, à savoir renforcer les capacités opérationnelles des conducteurs des taxis-motos afin de les épargner des accidents de circulation dus essentiellement au manque de maîtrise du code de la



Les motocyclistes stationnés à la Primature lors de la remise de permis de conduire/Adiac

route, à la non-application de ses directives et à l'excès de vitesse.

La formation reçue permettra aussi aux motocyclistes de s'auto-insérer économiquement afin qu'ils soient capables de se prendre en

charge et de s'occuper de leurs familles sans attendre l'aide de quelqu'un. A l'issue de la formation, chacun des participants a reçu un permis de conduire gratuit délivré par une auto-école de la place et entièrement

financé par la société Ager Aliment.

S'exprimant à cet effet, le président directeur général de la société « Ager Aliment » a exhorté les jeunes récipiendaires à la prise de conscience afin d'éviter

d'entrer en conflit avec la loi et d'être frappés par celle-ci. Il a annoncé la poursuite de la même formation dans tous les départements du Congo, où les jeunes ont fait de la moto leur activité lucrative.

Firmin Oyé

SANTÉ MENTALE

Le suicide est évitable

Le directeur du Programme national de santé mentale (PNSM), le Dr Paul Gandou, a évoqué, le 9 septembre à Brazzaville, les facteurs de risque et de protection pour éviter le suicide lors d'un point de presse animé en prélude de la célébration de la Journée mondiale de prévention du suicide sur le thème « changer le discours ».

Le Dr Paul Gandou a souligné dans sa communication trois sortes de facteurs de risque chez un patient mental : le facteur de risque individuel, familial et environnemental. Selon lui, le malade mental présente un comportement d'isolement, de dépressions, pathologies mentales, des antécédents familiaux, psychologiques, le stress et bien d'autres.

En effet, pour assurer la protection du patient contre le suicide, on oblige au malade le vivre-ensemble, la considération de soi dans la communauté, d'avoir une vie professionnelle, un mariage ainsi qu'appartenir à une religion.

Le malade doit être pris en charge médicalement, avoir



Le Dr Paul Gandou donnant sa communication/Adiac

un dialogue front avec le personnel soignant. Tout instrument susceptible qui pourrait lui coûter la vie comme des armes, médicaments doit être isolé. « Le patient mental a un discours teinté de négativité. Il a besoin de sécurité tout en favorisant et lui renforçant son lien familial afin d'éviter la stigmatisation physique et sanitaire », a indiqué le Dr Paul Gandou. Au niveau mondial, poursuit-il, plus de 920 millions de personnes décèdent du suicide dont 75% de personnes dans les pays à revenus intermédiaires exposés à la pauvreté, conflits, précarité et catastrophes naturelles.

Au Congo, environ 7 personnes sur 100 meurent

du suicide. Parmi elles, les hommes à la différence des femmes qui tentent le suicide avec les objets légers. Le phénomène touche la tranche d'âge de 19 à 25 ans.

Le directeur du PNSM a assuré que le calendrier du Programme national de santé mentale prévoit des sensibilisations dans les établissements scolaires.

En rappel, la Journée mondiale de prévention du suicide a été initiée en 2003 par l'Association pour la prévention du suicide. La 23e édition vise à attirer l'attention des organisations, gouvernements et du grand public sur la question du suicide afin de combattre la stigmatisation et sensibiliser que le suicide est évitable.

Lydie Gisèle Oko



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 013/MEPIR/2025/UGP PRACAC
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE L'ELABORATION DU PLAN
STRATEGIQUE DE CONNECTIVITE DES TRANSPORTS DE LA REPUBLIQUE DU CONGO**

1. Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Elaboration du plan stratégique de connectivité des transports de la République du Congo ».

2. L'objectif principal de la mission du consultant est d'élaborer le Plan Stratégique de Connectivité des Transports (PSCT) de la République du Congo, couvrant l'ensemble des systèmes de transport (routier, ferroviaire, maritime, fluvial et aérien) afin de disposer d'un programme national de transport qui présentera une vision stratégique sur le long terme (au minimum 15 ans) avec une mise en œuvre phasée.

3. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour but de solliciter des cabinets de consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative à ladite mission.

4. L'Unité de Gestion du Projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités (références et descriptions concernant l'exécution de missions similaires, brochures...); (ii) les capacités techniques du cabinet, les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les dossiers de manifestation à soumettre ne doivent pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux (statuts juridiques, et tous autres documents juridiques),

des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail.

5. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine de la mission, (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

6. Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), tel que défini dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de septembre 2023, révisé en février 2025.

7. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires aux adresses indiquées ci-dessous de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

8. Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de consultants pour l'élaboration du plan stratégique de connectivité des transports de la République du Congo » doivent être envoyées au plus tard le 26 septembre 2025 à 16 heures (heure locale) aux adresses ci-dessous :

A l'attention du Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / à côté de l'Eglise Evangélique du Congo /
Temple de Centenaire
Tél. (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 09 septembre 2025

Le Coordonnateur du PRACAC,

Benoît NGAYOU

ADMINISTRATION

Lancement de la campagne de distribution de proximité des CNI et NIU

La campagne de distribution des cartes nationales d'identité (CNI) et des cartes de numéro d'identification unique (NIU) a été lancée le 9 septembre à Pointe-Noire sous l'égide d'Evelyne Tchitchelle, maire de la ville, accompagnée de quelques autres autorités civiles et militaires.

Ouvrant les travaux de cette campagne, le maire de la ville a rappelé que ces deux documents sont incontournables. Sans ces pièces, aucun citoyen ne pourrait accomplir son devoir civique en toute quiétude, notamment l'opération de révision des listes électorales en cours, lancée il y a quelque temps sur l'ensemble du territoire national. « A cet égard, j'en appelle à l'implication active et à la responsabilité de tous, moi-même la première ainsi que les autres membres du bureau exécutif, les administrateurs maires de six arrondissements de Pointe-Noire et celui de la communauté urbaine de Tchiamba-Nzassi, les chefs de quartiers et blocs. Chacun, en ce qui le concerne, doit prendre toutes les mesures nécessaires à l'effet de mettre en harmonie ladite instruction qui se doit être appliquée sans aucune entorse », a déclaré Evelyne Tchitchelle.

Pour sa part, dégageant les procédures d'obtention et de distribution de ces documents, le commandant de police Pea Yoka Antoine, chef de section départementale de la collecte de données et superviseur du projet NIU à Pointe-Noire et la zone sud, s'est dit toutefois être disponible et ouvert à toute personne demandeur de ces documents.

Signifiant que cette campagne s'inscrit selon les organisateurs dans le droit fil de la réussite des opérations préélectorales, car selon ces derniers, s'inscrire sur une liste électorale est une chose mais être en possession d'un document qui porte votre nom justifiant réellement votre identité en est une autre. Au total, plus de dix mille cinq cent six cartes nationales d'identités de 2016 à 2024 et vingt-cinq mille cinq cent quarante-neuf cartes NIU de 2020 à 2024 sont disponibles et n'ont pas été retirées par les demandeurs.

Séverin Ibara

BÉNIN

Ouverture à Cotonou de la 15^e édition de la Foire des produits chinois

La 15^e édition de la Foire des produits chinois au Bénin, une plate-forme destinée à renforcer les échanges économiques et commerciaux entre la Chine et la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, s'est ouverte mardi à Cotonou, capitale économique du pays.

Une centaine de stands installés sur une surface d'exposition de 2.500 mètres carrés accueillent plus de 50 entreprises venues de Chine, présentant des articles électroménagers, électroniques et numériques, des machines et équipements, de la quincaillerie, des matériaux de construction et des fournitures de bureau.

S'exprimant lors de l'ouverture, Fousseni Mama

Gomina, directeur du commerce extérieur au ministère béninois de l'Industrie et du Commerce, a souligné que cette foire, organisée depuis sa création en 2008, constitue un pont économique et commercial entre le Bénin, la Chine et toute l'Afrique de l'Ouest. « Elle offre une plate-forme d'échanges et d'investissements permettant aux entreprises et investisseurs chinois de

présenter leurs innovations et projets, tout en donnant aux opérateurs économiques béninois et ouest-africains l'accès à des produits diversifiés et de qualité, ainsi que l'opportunité d'établir des contacts d'affaires avec la partie chinoise », a-t-il indiqué.

L'événement, qui se déroulera jusqu'au 12 septembre, devrait attirer plus de 8.000 visiteurs. Des hommes d'affaires venus de divers pays de la sous-région auront l'occasion de participer à des rencontres B2B, de procéder à des achats ou de passer des commandes auprès de leurs homologues chinois.

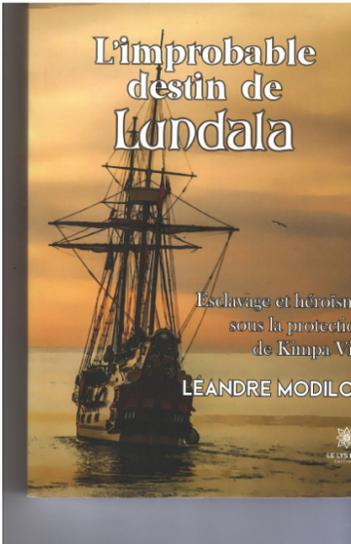
Xinhua

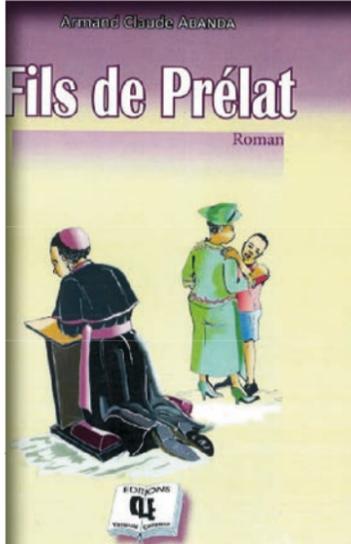
«Elle offre une plate-forme d'échanges et d'investissements permettant aux entreprises et investisseurs chinois de présenter leurs innovations et projets, tout en donnant aux opérateurs économiques béninois et ouest-africains l'accès à des produits diversifiés et de qualité, ainsi que l'opportunité d'établir des contacts d'affaires avec la partie chinoise »

EN VENTE

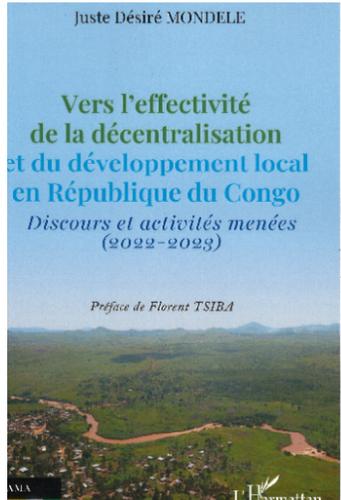


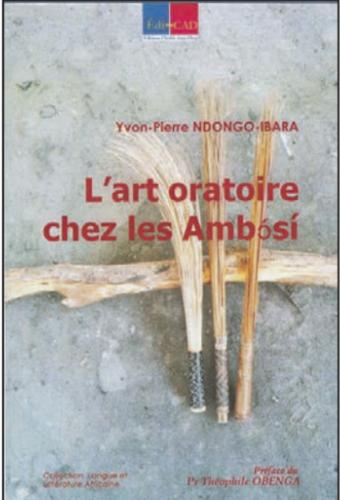




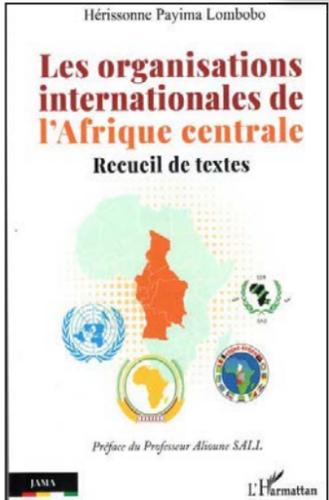


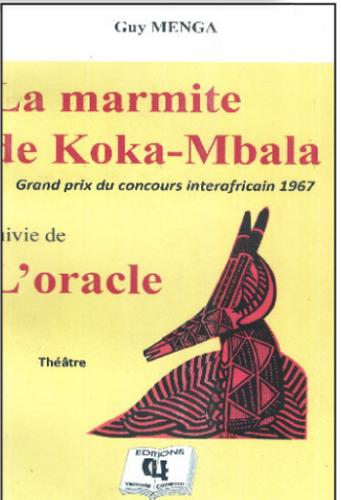












11^e ÉDITION **RIA**
 RENCONTRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN
NA
 BRAZZAVILLE

LES ATELIERS
 SAHM
 POUR L'ART CONTEMPORAIN

**PATRIMOINE AFRICAIN, TÉMOIN DU PASSÉ
 OU RICHESSE DURABLE POUR DEMAIN ?**

**DU 08
 AU 28**
 SEPTEMBRE 2025

**DÉBATS D'IDÉES, SPECTACLES,
 PROJECTIONS, EXPOSITION,
 WORKSHOPS, DANSE, CINÉMA,
 PEINTURE, PHOTO/VIDÉO,
 PERFORMANCE, CRITIQUE D'ART...**

LES ATELIERS SAHM
 168 - 170 RUE ALEXANDRY
 MPISSA/ BACONGO
+242 06 487 67 96

MBANU FATUMA BRIDA / MBOTÉ YALIKASU



SÉBASTIEN LECORNU À MATIGNON

Un pari d'équilibre pour Emmanuel Macron

Dans une France politiquement fragmentée, le choix d'un fidèle de la première heure aux racines républicaines vise à désamorcer les tensions budgétaires et préserver la stabilité institutionnelle.

En nommant Sébastien Lecornu Premier ministre ce 9 septembre 2025, Emmanuel Macron tente une manœuvre d'équilibre dans un contexte politique sous haute tension. À 39 ans, ce fidèle du président, solidement ancré dans la machine gouvernementale depuis 2017, hérite d'un poste devenu hautement inflammable après la démission de François Bayrou, renversé par un vote de confiance.

Le choix de Lecornu n'est pas anodin : issu de la droite républicaine et désormais pilier du macronisme, il pourrait jouer un rôle de médiateur entre le centre et la droite parlementaire, essentielle pour faire passer un budget qui s'annonce conflictuel. Son profil technocratique, son expérience des collectivités territoriales et sa gestion du ministère des Armées en font une figure de continuité et de fermeté, alors que la France cherche à affirmer sa puis-



sance dans un environnement géopolitique instable. Sur le plan géoéconomique, le budget 2026, placé sous le signe de la rigueur après des années de dépenses exceptionnelles (guerre en Ukraine, transition énergétique, crise agricole), exigera des arbitrages douloureux. La crédibilité budgétaire de la France face aux marchés et à Bruxelles est en jeu, tout comme la cohésion sociale intérieure. Lecornu, perçu comme un homme de dossiers, devra naviguer entre les exigences de réduction des déficits publics et les tensions sociales croissantes, notamment dans les territoires périurbains et ultramarins.

Matignon devient ainsi le centre de gravité d'un pouvoir exécutif à la recherche d'un second souffle, où la stabilité politique devient une condition sine qua non pour maintenir l'influence française sur la scène européenne et internationale.

NoëlNdong

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



GABON

Création d'une commission interministérielle pour le suivi des projets de transformation locale des minerais

Le gouvernement gabonais a adopté lundi en conseil des ministres un projet de décret portant création, attributions et organisation d'une commission interministérielle chargée du suivi des projets intégrés de transformation locale des minerais, a appris Xinhua de sources officielles.

Placée sous l'autorité du vice-président du gouvernement, cette commission aura pour mission de coordonner et d'assurer le suivi des projets stratégiques liés au secteur minier. Les projets concernés incluent la transformation locale des minerais, la construction de la centrale hydroélectrique de Boué, le chemin de fer Bilinga-Boué dans la province de l'Ogooué-Ivindo (nord-est), ainsi que le port en eau profonde de Mayumba dans la province de la Nyanga (sud).

Selon le gouvernement, la mise en place de cette commission constitue une étape clé pour le développement du secteur minier gabonais et contribuera à renforcer la sécurité et la souveraineté du pays.

SANTÉ

La Côte d'Ivoire accueille une conférence sur les maladies infectieuses émergentes

Une conférence internationale de trois jours sur les maladies infectieuses émergentes et la fièvre de Lassa, une maladie virale endémique, s'est ouverte lundi à Abidjan à l'initiative de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), afin de montrer la volonté collective des pays de la sous-région de faire front commun face aux menaces sanitaires transfrontalières.

« Une épidémie localisée dans un pays de l'espace CEDEAO est une pandémie potentielle car susceptible de s'étendre dans tous les Etats de l'espace. Par conséquent, les efforts des Etats doivent converger pour contenir les épidémies à la source afin d'éviter leurs propagations », a déclaré le Premier ministre ivoirien Robert Beugré Mambé à l'ouverture de la conférence, en soulignant l'importance de la solidarité et de la

coopération régionales face aux épidémies.

Le ministre de la Santé, Pierre N'gou Dimba, a affirmé son engagement à œuvrer, avec l'ensemble des partenaires régionaux et internationaux, pour une Afrique de l'Ouest plus sûre, plus solidaire et mieux préparée face aux défis sanitaires. Pendant trois jours, les participants échangeront sur les meilleures pratiques, les enseignements tirés des crises sanitaires pré-

cedentes, et les perspectives d'action à l'échelle régionale.

Les discussions porteront notamment sur le renforcement de la coopération régionale et de la surveillance transfrontalière, l'amélioration des mécanismes de détection précoce et de riposte rapide, la promotion des innovations scientifiques et technologiques, le rôle crucial de l'engagement communautaire dans la prévention et la gestion des épidémies.

La fièvre de Lassa a été découverte en 1969 dans la ville du même nom au Nigeria et elle est la fièvre hémorragique la plus souvent exportée hors de ses zones d'endémie. Elle touche 100.000 à 300.000 personnes par an en Afrique de l'Ouest et cause de 5.000 à 6.000 décès par an, selon l'Institut Pasteur. *

« Une épidémie localisée dans un pays de l'espace CEDEAO est une pandémie potentielle car susceptible de s'étendre dans tous les Etats de l'espace. Par conséquent, les efforts des Etats doivent converger pour contenir les épidémies à la source afin d'éviter leurs propagations »

CAMEROUN

Lancement d'une campagne nationale contre les discours de haine à la veille de l'élection présidentielle du 12 octobre

Une campagne nationale intitulée : « Non aux discours de haine et aux messages subliminaux » pour lutter contre les discours de haine a été lancée mardi lors d'une cérémonie à Yaoundé, capitale camerounaise, a-t-on appris sur place.

Placée sous le patronage du ministère des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL) et organisée par l'Association pour la Réhabilitation des Réfugiés, des Jeunes et des Femmes, l'initiative vise à sensibiliser plus d'un million de personnes, notamment des jeunes, des femmes, des réfugiés et des influenceurs, sur les dangers des discours de haine à la veille de l'élection présidentielle du 12 octobre, ainsi que sur leur impact sur le vivre-ensemble.

« Nous sommes engagés dans une campagne nationale de promotion de la cybersécurité, une sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux. Cette campagne a pris une tournure particulière en s'attaquant aux discours de haine, véritable gangrène qui met à mal le vivre-ensemble et menace la paix de notre pays. Dans un contexte

où le Cameroun recherche la paix, cette campagne est la bienvenue », a déclaré Minette Libom Li Likeng, ministre du MINPOSTEL. Selon les organisateurs, la campagne s'étendra de

septembre à décembre 2025 et couvrira plusieurs localités du pays, à travers des conférences, des tables rondes et des actions de sensibilisation menées en présentiel et en ligne, y compris dans les langues locales et officielles.

Cette activité s'inscrit dans le prolongement de la campagne nationale sur la culture de la cybersécurité et l'usage responsable des réseaux sociaux, initiée par le gouvernement à la demande du président du pays, Paul Biya.

« Nous sommes engagés dans une campagne nationale de promotion de la cybersécurité, une sensibilisation à l'utilisation responsable des réseaux sociaux. Cette campagne a pris une tournure particulière en s'attaquant aux discours de haine, véritable gangrène qui met à mal le vivre-ensemble et menace la paix de notre pays. Dans un contexte où le Cameroun recherche la paix, cette campagne est la bienvenue »



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès
MINISTÈRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Avis d'Appel d'Offres National (AON)

Appel d'Offres pour Fournitures

(Processus à Une Enveloppe)

Appel d'Offres N° : 11/MPTEN/PATN-UCP/F/AON/2025

Projet : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)

Acheteur : Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN)

Pays : République du Congo

Intitulé du Marché : ACQUISITION ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DES SITES PILOTES DU SIGRHE

Financement : BIRD

Prêt N° : 9398-CG

Emis le : 10 septembre 2025

Mesdames, Messieurs,

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements dans le cadre du marché relatif à la fourniture et installation des équipements informatiques des sites pilotes du SIGRHE. « Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque Mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire ».

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et installation des équipements informatiques des sites pilotes du SIGRHE, pour un délai d'exécution de trois (03) mois.

3. La passation du marché sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) tel que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025 », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un montant de cent cinquante mille (150 000)

Francs CFA. La méthode de paiement sera par dépôt ou virement bancaire au compte ci-après : 30015 24201 10120003026 71, domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH).

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous accompagnées d'une version électronique au plus tard le 9 octobre 2025 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le 9 octobre 2025 à 14 heures 30 minutes.

7. Toutes les offres doivent comprendre « une Déclaration de Garantie de l'Offre », dont le modèle est indiqué dans la section IV.

8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgaration des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Nom de l'Agence d'exécution : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)
Nom du bureau : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)
Adresse du bureau : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur

Michel NGAKALA

ENJEUX POLITIQUES

Tshisekedi mobilise les institutions autour des urgences nationales

Le lundi 8 septembre 2025, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a animé une réunion inter-institutionnelle à la Cité de l'Union africaine.

Cette rencontre de haut niveau était axée sur deux points majeurs : la situation sécuritaire du pays, notamment à l'Est, et la rentrée parlementaire imminente. Au terme de la séance, le président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe, a livré la synthèse des échanges. Il a précisé que les discussions ont porté principalement sur la dégradation de la sécurité à Uvira, dans la province du Sud-Kivu, ainsi que sur les enjeux liés à la reprise des travaux parlementaires. S'agissant de la crise dans l'Est du pays, Vital Kamerhe a souligné que le chef de l'État suit la situation de près et entend y apporter des réponses concrètes. À cet effet, une mission gouvernementale a été dépêchée à Uvira afin d'évaluer la situation sur le terrain et proposer des pistes de solution durables.

Abordant la question de la rentrée parlementaire, Vital Kamerhe a indiqué que le président de la République a appelé les présidents des deux chambres du Parlement à veiller à une reprise des travaux dans un climat apaisé, recentré sur les véritables priorités na-



Le président Félix Tshisekedi en réunion avec les chefs des institutions DR

tionales, en phase avec les attentes du peuple congolais. Le chef de l'État, a-t-il poursuivi, souhaite voir une session parlementaire marquée par la défense de la souveraineté nationale, l'intégrité du territoire, la protection des droits humains et la sécurisation des populations, en particulier celles de

l'Est du pays. Par ailleurs, la réunion a également mis en lumière la nécessité d'une synergie renforcée entre le Parlement et le gouvernement, dans le but d'accélérer la mise en œuvre des réformes en cours pour répondre efficacement aux enjeux nationaux. Clôturant son propos, l'élu de Bukavu a souligné : « Le

chef de l'État tient à ce que l'Assemblée nationale et le gouvernement travaillent en parfaite synergie pour défendre l'intérêt supérieur de la nation. Dans ce moment charnière de notre histoire, il poursuit également son action diplomatique pour garantir la sécurité et la stabilité du pays ». Le

président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe, son homologue du Sénat Jean-Michel Sama Lukonde, la Première ministre Judith Suminwa et le président du Conseil supérieur de la magistrature, Dieudonné Kamuleta, ont pris part à cette importante réunion.

Sylvain Andema

MISS UNIVERSE RDC

La nomination de Dorcas Dienda « justifiée »

Le comité d'organisation a tenu une conférence de presse le samedi 6 septembre pour éclairer l'opinion au sujet du remplacement de Déborah Djema par l'ancienne Miss Africa 2019, sujet à polémique qui, pour plusieurs, a jeté un sérieux discrédit sur le concours de beauté qui en est à sa 2^e édition.

Parler de « nommer » une miss en lieu et place de l'« élire » comme c'est de coutume paraît déjà bien douteux pour la plupart des Kinnois qui suivent de près l'affaire Miss Universe. En effet, pour plusieurs, la démarche du comité d'organisation communiquée le vendredi 5 septembre n'était pas pour apaiser les esprits, bien au contraire. En effet, le choix délibéré annoncé comme suit : « Le comité a pris la décision de nommer Mme Dorcas Dienda Kasinde en tant que Miss Universe RDC 2025 » est paru absurde. En effet, dans l'entendement général, le titre devrait être concédé à la première dauphine, sinon à la seconde. Mais à la surprise générale, c'est une ancienne reine de beauté qui remplace la destituée et, qui plus est, n'a pas participé à la compétition.

Un cas d'urgence

Dès lors, le comité avait tenu à souligner, dans le cas d'espèce, l'entorse à la réglementation générale connue se justifiait bien. Aussi quoiqu'elle ait reconnu : « Après la destitution de la Miss Universe RDC 2025, il revenait normalement à la 1^{re} Dauphine de la remplacer », elle s'est désolée : « Cependant, celle-ci est déjà engagée pour participer à une autre compétition internationale, tout comme la 2^e Dauphine. Leur retrait n'est donc plus possible ».

Alors que l'on crie au scandale et que s'affiche l'incompréhension totale, Anado Kabika, directrice du comité d'organisation de Miss Universe RDC argumente que la procédure n'a rien d'anormal. Selon ses dires, le choix de Dorcas ne serait pas une entorse aux règlements de Miss Universe International. La procédure serait conforme sous prétexte que la latitude est accordée de procéder à un casting en vue de la désignation d'une nouvelle représentante sans obligation de passer par un concours national. Ce, surtout en cas d'urgence, comme ce l'est justement dans le contexte actuel. Savoir en sus dans le cas d'espèce, le comité était face à un impératif à respecter : le délai de soumission du profil officiel de la représentante de la RDC au niveau international expirait la soirée même. Et donc, au risque de perdre sa licence de participation, la RDC se devait de trouver la meilleure parade.

Et, dans le communiqué précédent la rencontre de samedi, le comité a affirmé : « Quant aux autres candidates de cette édition, elles sont talentueuses et prometteuses. Toutefois, leur préparation nécessiterait plus de temps afin de révéler pleinement leur potentiel ». Mais à ce niveau, il a été révélé une contrainte majeure liée au temps de préparation que cela exigerait. Et donc, ce serait de bonne



Dorcas Dienda, la Miss Universe RD Congo 2025 nommée entourée de Luc Ambrosio Kayembe, directeur national adjoint, Anado Kabika, directrice nationale de Miss Universe RDC/DR

guerre que la résolution a été prise. « Malheureusement, nous ne disposons que de deux mois avant la grande compétition, alors que les candidates d'autres pays bénéficient déjà de plus de quatre mois de préparation », a soutenu le comité. C'est donc en considération de ces aléas et face à tous les griefs reprochés à l'élu du 22 août que le comité a opté pour Dorcas Dienda dont le profil paraissait plus approprié et à même de défendre la RDC. Rappelant ici que la nouvelle Miss Universe RDC est récipiendaire d'un titre international qui n'est pas des moindres. A savoir qu'en 2019, à 24 ans, elle avait été sacrée Miss Africa à la grande finale organisée à Calabar au Nigéria.

Quant aux désaccords brandis sur les termes contractuels, le comité a relevé que Déborah Djema se serait montrée plus exigeante que la proposition lui faite en réclamant « 50 % des gains générés par son image ». Et, en dépit de la volonté du comité de trouver un terrain d'entente, la miss se serait montrée intransigeante refusant jusqu'aux nouvelles propositions lui faites. Mais encore, n'en faisant qu'à sa tête, elle aurait quitté le logement où l'avait placée le comité sans l'en informer, violant ainsi de manière flagrante les engagements avec l'organisation.

Nioni Masela



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

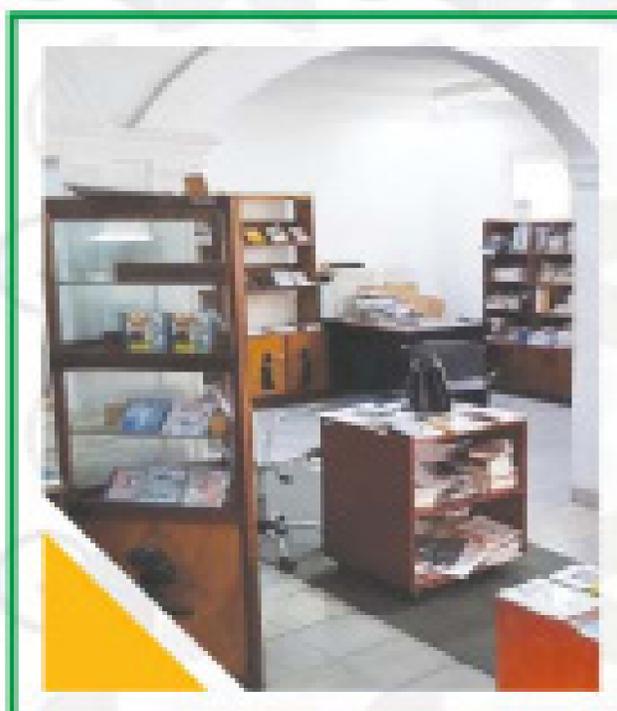
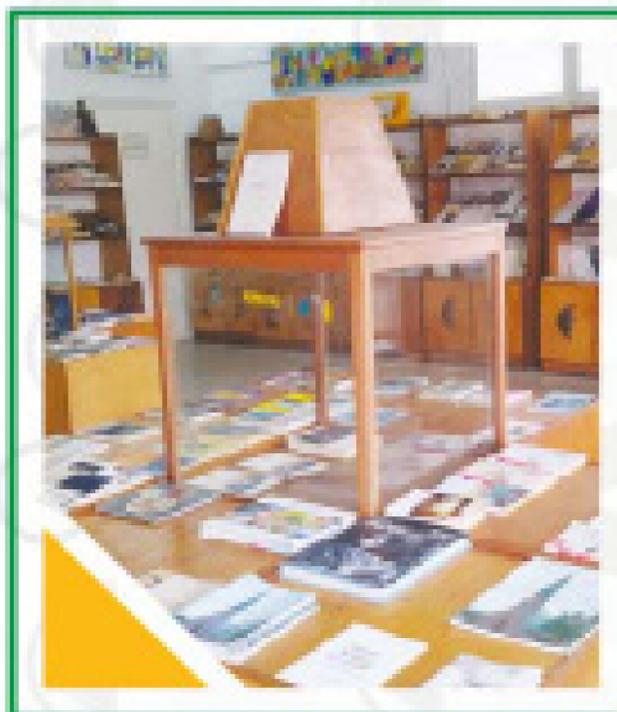
- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : B4 Bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

MUSIQUE

« Nitu Ntoto », le deuxième album d'Abel Dibassa bientôt dans les bacs

Ce n'est plus une question de mois mais seulement de semaines. « Nitu Ntoto », le deuxième album de l'artiste-musicien Abel Dibassa basé en France sera bientôt sur le marché, neuf ans après « Succession ». Un album de quinze titres empreint d'influences aussi diverses que puissantes, un album qui navigue aux confins de plusieurs genres. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : À quelques semaines de la sortie officielle de votre nouvel album, « Nitu Ntoto », dans quel état d'esprit êtes-vous ?

Abel Dibassa (A.D.) : Disons que la pression est moins forte qu'au moment de la conception de l'album. Il fallait écrire, corriger, harmoniser les voix et les sons. Et cette étape-là, je crois qu'elle est la plus stressante pour tout artiste, quel qu'il soit, car, au fond, il est seul face à lui-même. La sortie de l'œuvre m'est donc relaxante, je me dis « ouf », sans le moindre soupçon de doute sur le fait qu'aucune œuvre humaine n'est totalement aboutie. Maintenant, la balle est dans le camp des mélomanes avertis...

L.D.B. : Justement, appréhendez-vous les avis des mélomanes ?

A.D. : Si l'artiste devait se préoccuper des avis, positifs ou négatifs, des mélomanes, il y aurait moins d'œuvres sur le marché. Je n'ai pas ce genre de rapports avec mes supporters ou avec les mélomanes que je croise dans mes prestations ou sur scène. Mon éthique, c'est de me faire violence durant la réalisation de l'œuvre, le moment où je dois tout donner. Comme je l'ai dit, l'œuvre sublime n'existe pas, et de fait, les avis négatifs ne manqueront pas de surgir ici et là. Ils sont d'ailleurs nécessaires, ces avis, en vue de l'avenir. Donc je ne m'en fais pas.

L.D.B. : Il n'y a pas, dans cet album, un genre unique ni un



rythme unique. Est-ce pour éviter la monotonie ou pour sortir des chemins tracés d'avance que vous avez fait ce choix ?

A.D. : Depuis que j'ai répondu à l'appel du son, de la mélodie musicale tout court, j'ai toujours voulu épouser la diversité car c'est de la diversité que naît l'amour, le vrai. Du moins à mon avis. Si vous voulez, je verse plus dans la variété que dans le genre unique. Je m'intéresse aussi bien au zouk qu'à l'afro beat, aussi bien au soukouss qu'à la rumba...

L.D.B. : De la même manière vous ne chantez pas qu'en lingala, mais aussi en français et en lari...

A.D. : Vu la variation des genres et des rythmes pour lesquels j'ai optés, je ne peux m'enfermer dans mes langues maternelles. Mais la question de la langue, ou des langues, dans mes albums, va bien au-delà de la simple envie de variation. Non, je n'ai choisi ni le français ni le lingala, ni le lari. Ces diverses langues, toutes merveilleuses, sont des données de mon existence, et je dois composer avec elles où que j'aille.

L.D.B. : Il y a des chansons en lari ! Notamment « Nkutu Ma tchacha »...

A.D. : Oui, cette chanson, en lari bien sûr, renvoie à l'ingratitude, voire même à la trahison. Parfois nous vivons cela comme des injustices : il y a ceux qui les surmontent avec dignité et il y a ceux qui en souffrent toute leur vie. En l'espèce, il s'agit d'un homme trahi par sa compagne, et les mots pour le dire lui font défaut, alors il procède par allusion. La cause est explicite ; l'effet, implicite. C'est un procédé littéraire, je crois. La musique est une chose assez sérieuse pour y insuffler un peu de faits quotidiens.

L.D.B. : Des concerts et des déplacements en vue ?

A.D. : Oui ! La scène, c'est ce qui me fait vibrer davantage : c'est un moment de communion avec le public. Pour les déplacements, l'idée d'une tournée en France et dans ma terre natale, le Congo, prend corps au jour le jour.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

VISITE DE LA FIFA À BRAZZAVILLE

La Fécofoot éclaire l'opinion

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a publié par l'entremise de sa cellule de communication un communiqué de presse dans lequel la Fécofoot apporte des éclaircissements sur l'arrivée de la délégation de la Fédération internationale de football association (Fifa) à Brazzaville.

« La délégation de la Fifa attendue à Brazzaville vient dans le cadre d'une mission officielle et traditionnelle conforme à ses prérogatives. Cette visite s'inscrit dans une dynamique constructive et positive visant à accompagner la Fécofoot dans sa phase de relance après la crise qu'elle a traversée », peut-on lire dans le communiqué de presse. Ces derniers jours sur certains réseaux sociaux frauduleux, les rumeurs malveillantes sont diffusées. En effet des individus animés par la mauvaise foi propagent des informations infondées faisant état de la mise en place prochaine d'un comité de normalisation par la Fifa, ainsi que d'une prétendue suspension du président de la Fécofoot et de son secrétaire général. La Fécofoot tient à rassurer l'opinion nationale et internationale, ainsi que la communauté de football que ces allégations ne reposent sur aucun fondement et n'existent que dans l'imaginaire de leurs auteurs. « Le comité exécutif, sous la conduite de son président, reste déterminé à poursuivre son élan de redressement et de modernisation du football congolais, avec sérénité et responsabilité. La Fécofoot invite par conséquent l'ensemble des acteurs et passionnés du football à rester mobilisés autour de l'essentiel : l'unité, stabilité et le développement de notre sport roi », rassure la Fécofoot.

James Golden Eloué



À LOUER

Au quartier Mbama à Baongo
Maison avec 3 chambres à coucher climatisées
-Salle de bain
-Cuisine
-Salon

-Toilette

-Terrasse

N.B.: Seul dans la parcelle

CONTACT :

Mme Blanche

Tél.:

06 479 53 66

05 519 26 90

PROGRAMME DES OBSÈQUES DU DÉFUNT EDDY CHÉRUBIN MANGONDO

Date : vendredi 12 septembre 2025

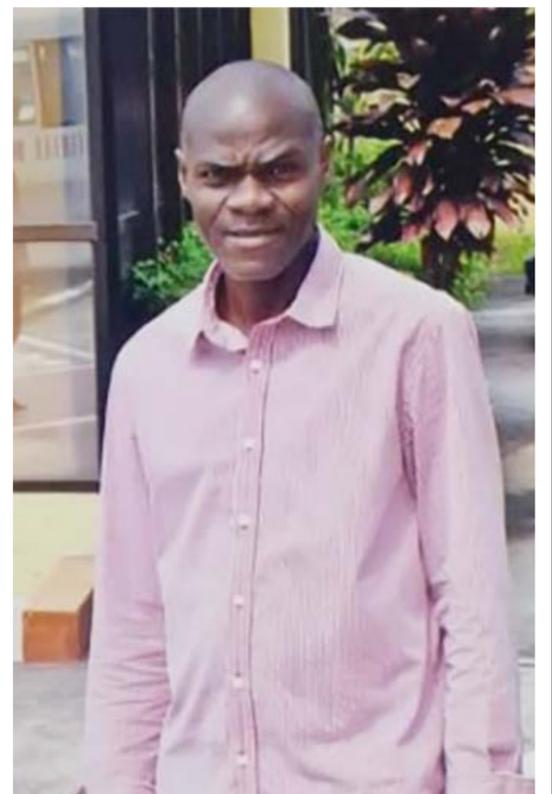
9h30: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

10h30: départ pour le domicile familial, 4 rue Illonga, Manianga (Secteur honorable Claudia Sassou N'Guessou), Talangai

11h00: recueillement et danse traditionnelle

14h 00: départ pour le cimetière privé La Grâce de Lifoula

16h00: retour du cimetière et fin de la cérémonie



INTÉGRATION RÉGIONALE

Le Congo prend la tête du Conseil des ministres de l'UEAC

Le ministre congolais de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ludovic Ngatsé, a pris le 10 septembre à Bangui, en République centrafricaine, la présidence tournante du Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC), en sus de la Conférence des chefs d'État de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Accueillis comme nouveaux membres du collège des ministres de l'UEAC, en compagnie de son collègue des Finances, du Budget et du Portefeuille, Christian Yoka, Ludovic Ngatsé mesure déjà l'ampleur de la tâche qui l'attend. « Le ministre de l'Économie et du Plan du Congo est devenu président du Conseil des ministres, il y aura beaucoup de choses à faire. Comme vous le savez, nous avons aussi la présidence du Programme des réformes économiques et financières de la Cémac (Pref-Cémac). Toutes les décisions qui ont été prises seront pour l'essentiel appliquées à travers, entre autres, ces deux organes », a déclaré le ministre congolais.

Selon Ludovic Ngatsé, la Conférence des chefs d'État du 10 septembre a fait date. Pour ce faire, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui va assurer la présidence de



Ludovic Ngatsé répondant aux questions des journalistes/Adiac

la Cémac, héritera de beaucoup de décisions qui seront prises pour les mettre en œuvre.

Interrogé sur la situation économique et financière de la sous-région, il a estimé qu'elle n'est pas si mauvaise comme on le pense. « C'est vrai, nous avons des problèmes de trésorerie mais la situation économique est globalement bonne parce que la croissance est largement positive autour de 2 à 3%. Mais tout ce qu'on peut attendre, c'est un approfondissement de l'intégration. Les questions liées à la monnaie, au commerce intra régional, les questions de gestion et de la gouvernance des institutions communautaires sont importantes pour favoriser l'intégration de manière générale », a rassuré Ludovic Ngatsé.

Notons que le Conseil des ministres de l'UEAC est un des organes principaux de gestion des questions d'intégration économique pour l'Afrique centrale.

Parfait Wilfried Douniama

DROITS DE DOUANES AMÉRICAINS

Les Brics appellent à défendre le multilatéralisme

Lors d'une réunion virtuelle sous l'égide du président brésilien, Luiz Inacio Lula da Silva, le 8 septembre, les dirigeants des Brics ont dénoncé les pratiques commerciales jugées « injustes » des États-Unis. Ils ont exprimé leur désaccord face à la montée du protectionnisme américain.

Le bloc économique et géopolitique formé initialement par le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (Bric) prône une solidarité accrue face à un protectionnisme grandissant qui pourrait, selon les dirigeants, redéfinir les règles du commerce international. Alors que la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine persiste, les leaders de cette coalition de pays émergents ont mis en lumière les conséquences néfastes des mesures tarifaires du président Donald Trump, qualifiées de « chantage douanier » et de « pratiques commerciales injustifiées ».

La réunion, à l'initiative du président brésilien, a revêtu des allures de réunion de crise, tandis que le président chinois, Xi Jinping, a affirmé la nécessité de renforcer le système commercial multilatéral avec l'Organisation mondiale du commerce comme pierre angulaire. Avec près de la moitié de la population mondiale sous son aile, le bloc Brics représente plus de 40 % du PIB mondial.

Le président brésilien a critiqué,



quant à lui, la normalisation des pratiques protectionnistes, arguant que les pays du Sud sont devenus victimes de pratiques commerciales injustifiées et illégales. Depuis le 6 août, les ex-

portations brésiennes subissent des surtaxes douanières de 50 %, amplifiant les tensions entre les deux nations. Les motivations de Donald Trump à l'encontre du Brésil ne se limitent pas à un

enjeu commercial, mais reflètent aussi des préoccupations politiques, touchant directement l'ancien président brésilien d'extrême droite Jair Bolsonaro, actuellement jugé pour une tenta-

tive de coup d'État. Le président américain a également imposé des sanctions individuelles contre des figures clés du processus judiciaire brésilien.

Fiacre Kombo